

Débats des Communes

QUATRIÈME SESSION—NEUVIÈME PARLEMENT

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 1er août 1904.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à onze heures.

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DEBATS.

M. L. N. CHAMPAGNE (Wright) présente le troisième rapport du comité spécial chargé de contrôler la préparation du compte rendu officiel des débats de la Chambre durant la présente session :

Votre comité recommande qu'en outre de l'index ordinaire du compte rendu officiel des débats de la présente session, il soit préparé un index analytique des divers volumes dudit compte rendu, ledit index devant former un volume séparé, et qu'il en soit imprimé et relié un nombre suffisant d'exemplaires pour être distribués à ceux qui ont droit à un exemplaire relié dudit compte rendu officiel des débats.

Aussi, que M. Daniel McGillicuddy soit chargé de préparer l'index en question de l'édition anglaise révisée et que M. Marc Sauvalle soit chargé de préparer l'index de la version française, ledit travail devant rester distinct de celui du personnel actuel, et qu'une fois ce travail terminé, les deux messieurs ci-dessus mentionnés reçoivent en paiement de leurs services la somme de \$750 chacun.

CONCESSION DE TREADGOLD—RAPPORT DE LA COMMISSION.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) dépose sur le bureau de la Chambre le rapport de M. le juge Britton relatif à la concession de Treadgold, ainsi que les pièces justificatives produites à l'enquête et dans le cours de l'investigation.

M. SPROULE : Ce rapport sera-t-il imprimé pour l'usage de la Chambre ?

Sir WILFRID LAURIER : Je pense que la meilleure ligne de conduite à suivre c'est de nous en rapporter, comme d'habitude, au comité des impressions, vu que la session tire à sa fin.

M. SPROULE : Il en résultera peut-être que le rapport ne sera jamais imprimé ; car le comité ne se réunira peut-être plus.

Sir WILFRID LAURIER : Le comité se réunira certainement plus d'une fois d'ici à la fin de la session.

CANAL DE SOULANGES—RECLAMATION DE MM. O'BRIEN.

M. F. D. MONK : M. l'Orateur, avant que nous passions à l'ordre du jour, je désire signaler à l'attention du gouvernement, pour le cas où il serait présenté de nouvelles prévisions budgétaires, la réclamation très

équitable de MM. O'Brien au sujet de la construction du canal de Soulanges, vers 1892. Leur contrat fut résilié. Ils avaient là pour \$18,000 de matériel ; ils avaient fait un dépôt en garantie de l'exécution du contrat, et ils subirent une perte considérable par suite de la résiliation du contrat. Je ne veux pas faire perdre le temps de la Chambre, mais leur réclamation est certainement équitable, mérite la considération du gouvernement, et ils ont le droit de compter que leur réclamation sera réglée équitablement.

Sir WILFRID LAURIER : Je ne sais trop ce que mon honorable ami entend par un règlement équitable. Nous conseille-t-il de solder le montant de cette réclamation ?

M. MONK : Ils ont droit, suivant moi, à une certaine somme, et nous devrions la leur payer.

L'honorable H. R. EMMERSON (ministre des Chemins de fer et Canaux) : La réclamation de MM. O'Brien est à l'étude, et d'après ce que j'en connais jusqu'à présent, il me paraît y avoir de fortes raisons à son appui. L'affaire est à l'examen, et nous ne tarderons pas peut-être à en arriver à une décision.

LISTES D'ELECTEURS DE WATERLOO-SUD.

M. G. A. CLARE : M. l'Orateur, avant que nous passions à l'ordre du jour, je désire poser au premier ministre (sir Wilfrid Laurier) une question au sujet de la liste des électeurs de Waterloo-sud. Pour préciser, le très honorable premier ministre, en réponse à mon honorable ami de Peel (M. Blain), il y a quelques jours, énuméra les comités dont les listes électorales étaient imprimées, et parmi ces comités était celui de Waterloo-sud. Il y a deux ou trois jours, j'écrivis à l'imprimeur du gouvernement lui demandant de me transmettre les listes de Waterloo-sud, et voici sa réponse :

Les listes ne sont pas prêtes pour distribution, mais dès qu'elles auront été imprimées, des exemplaires vous en seront adressés.

Il doit y avoir quelque malentendu, car si elles sont imprimées, je devrais pouvoir les obtenir.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER : Il y a malentendu, car je tiens mes renseignements exactement de la même source que mon honorable ami (M. Clare) ; c'est-à-dire de l'imprimeur du gouvernement. Je m'en vais m'enquérir de nouveau.

INTERPELLATIONS.

PEINTURAGE DU PONT DE DUNNVILLE.

M. LANCASTER :

1. Quel montant a été payé en 1903 et 1904